

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Charles HAGLER

Les collèges d'autrefois / Ch. Saint-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1902, tome 4, p. 225-229

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

## Les collèges d'autrefois.

S'il est impossible de deviner ce que sera l'enseignement secondaire dans cinquante ans, nous savons, en revanche, ce qu'étaient les collèges d'autrefois, et il est extrêmement curieux de les comparer à ceux d'aujourd'hui, soit au point de vue de l'organisation intérieure et des études, soit au point de vue du confort, qui prend une importance de plus en plus grande dans les préoccupations des familles et qui détermine trop généralement leur choix.

Les premiers collèges datent du XII<sup>m</sup>e siècle. Ils furent beaucoup moins des maisons de science que des maisons de charité, des asiles où les pauvres écoliers trouvaient le lit et le pain. Le principal, qui était quelque chose comme l'inspecteur, les conduisait aux leçons que donnaient dans leur propre demeure, les maîtres autorisés.

Mais on ne tarda pas à se rendre compte de la perte de temps et des désordres qu'occasionnaient ces sorties continuelles, et, cinquante ans plus tard, les maîtres se décidèrent à venir professer dans les collèges. Je vous dirai dans un prochain article en quoi consistait leur enseignement, ne voulant aujourd'hui parler que du confort et de l'organisation intérieure.

Voici d'abord, l'ordre du jour d'un collège en 1363.

Matin : 4 heures, lever. Un élève de philosophie, chargé des fonctions d'éveilleur, parcourait les chambres, et, en hiver, y allumait les chandelles.

5 heures, leçon ; 6 heures, messe ; puis premier repas composé d'un petit pain et d'un verre d'eau.

7 heures, récréation ; 8 heures, leçon ; 10 heures, discussion et argumentation ; 11 heures, dîner, accompagné d'une lecture de la Bible ou de la vie des saints. Le chapelain disait le Bénédicité et les Grâces, auxquels il ajoutait une exhortation pieuse. Le principal prenait ensuite la parole, adressait des éloges ou des blâmes aux élèves, annonçait les punitions.

Midi, révision des leçons et travaux divers.

2 heures, récréation ; 3 heures, leçon ; 5 heures, discussion.

6 heures, souper ; 6 heures et  $\frac{1}{2}$ , examen du travail de la journée ; 7 heures et  $\frac{1}{2}$ , complies.

A 8 heures en hiver, à 9 heures en été, coucher.

Le mardi et le jeudi, les élèves avaient une demi-journée de liberté. Tantôt ils allaient faire de longues promenades, tantôt on les menait jouer dans les prairies. Ils ne revoyaient la maison paternelle qu'au moment des vacances qui, avant le XV<sup>me</sup> siècle, duraient du 29 juin au 25 août.

La nourriture n'était pas précisément celle d'un hôtel de premier ordre. A Montaigu, les jeunes écoliers ne devaient jamais boire de vin ; un demi-hareng ou un œuf, *dimidium halecis aut ovum unum*, constituaient le menu invariable de leur repas. Les grands étaient cependant mieux traités. La règle leur accordait le tiers d'une pinte de vin, la trentième partie d'une livre de beurre, un plat de légumes, un hareng entier ou deux œufs, mais, en revanche, ils observaient tous les jeûnes proscrits par l'Eglise.

En 1630, Francion se plaint encore de la nourriture : « Jamais, écrit-il, l'on ne nous présente de raves, de salades, craignant que nous n'eussions trop d'appétit. Mon maître fait toujours à table quelque sermon sur l'abstinence ; il allègue Gicéron, qui dit qu'il ne faut manger que pour vivre, non pas vivre pour manger. »

Si Francion fut né un siècle et demi plus tard et eût été mis au collège Louis-le-Grand, il aurait pu satisfaire largement son appétit. Voici quel était en 1764, le menu des repas servis par ce collègue :

*Jours gras.* A chaque repas : un bouilli, une entrée, un dessert, une roquille de vin qui équivalait au quart du demi-litre. En plus, les dimanches et fêtes : un rôti et une salade.

*Jours maigres.* A chaque repas : deux plats, dont un de poisson, une roquille de vin.

C'est, à quelque variante près, l'ordinaire menu des collèges d'aujourd'hui.

On reproche à l'éducation actuelle de fatiguer trop tôt l'esprit des enfants ; on s'élève contre les longues heures de travail qu'on leur impose et contre la multitude des études auxquelles on les astreint ; enfin l'on s'efforce de combattre le surmenage. Je crois que l'on a raison, mais je serais aussi tenté de penser que l'intelligence des enfants était plus vive et plus précoce jadis.

Henri de Mesmes est placé au collège à dix ans. Dix-huit mois après, il savait « haranger en public » suivant toutes les règles de la scolastique. A six ans,

d'Aubigné<sup>1</sup> élevé par un précepteur savait le latin, le grec et l'hébreu. Marie Stuart parlait le latin et, elle l'avait appris entre dix et onze ans.

Et savez-vous par quels moyens on stimulait le zèle des élèves, par quels moyens on arrivait à ce résultat ? Par le fouet qui était également appliqué à tous, roturiers ou nobles, petits ou grands, garçons ou filles. Marguerite de Valois s'en plaint ; d'Aubigné qualifie ses maîtres d'Orbilies, en souvenir d'un pédagogue cité par Horace, et que sa brutalité avait rendu célèbre. Malgré cela, le désir d'apprendre transformait en lieux de délices ces collèges où l'on était si mal nourri d'abord et si bien battu. On y voyait accourir une jeunesse prête à tout souffrir, la faim, le froid et les coups pourvu qu'il lui fût permis de s'instruire. Les règlements n'étaient, d'ailleurs, pas seulement sévères pour les élèves ; les maîtres étaient également astreints à une discipline des plus serrées.

Vint la Révolution ! elle affecta de prendre les enfants très au sérieux et de leur parler comme à des électeurs. Les maîtres se tinrent pour avertis ; il en fallait si peu pour être « suspect d'incivisme » ! Mais lorsque fut rétabli l'enseignement et restaurée la discipline, on vit reparaître le « père fouettard ». Nos grands pères connurent encore la crainte salutaire des taloches, qui valait mieux, après tout, que l'abrutissante vie de pensum à laquelle sont condamnés les élèves d'aujourd'hui.

Dans mon prochain article, *Les professeurs d'autrefois*, j'essaierai de revenir sur ces collèges en vous

<sup>1</sup> Voyez : Sa vie écrite par lui-même.

parlant de leur langue usuelle, de leur moralité et de leur budget. Il y a tant à glaner dans l'histoire — surtout lorsqu'il s'agit des mœurs et de l'éducation d'autrefois.

Ch. SAINT-MAURICE